

Ouest France

Le Rétro moto-club compte 132 membres - Luc-sur-Mer

lundi 28 novembre 2011



Créé en 1988 par Bernard Goulet, président d'honneur, le Rétro moto-club regroupe des passionnés de vieilles mécaniques. À l'origine, seules les motos datant d'avant 1960 étaient acceptées. Depuis quelques années, la date butoir a été reculée à 1965 et le restera pour le moment.

« Il n'est pas question de modifier cette date car le terme rétro signifie bien ce que cela veut dire. Si des motards, avec des bécane plus récentes, veulent venir avec nous lors des sorties, ils le peuvent mais restent derrière ou alors nous ouvrent la route, insiste Bernard Goulet. Les vieilles mécaniques sont l'image même du club. »

Quant aux statuts, il semble qu'un léger dépoussiérage soit en projet pour 2012. **« Ils ont été créés en 88 lors de la naissance du club et certains points sont à modifier. Tout d'abord, les réunions de bureau doivent être consignées dans un livre et ensuite les assemblées générales dans un autre, souligne Daniel Charrier, président. Le bureau reprendra les statuts et verra ce qu'il y a à modifier. »**

Pour 2012, les sorties mensuelles seront renouvelées, tout comme le rallye international en juin ainsi que la bourse d'échange. **« Le 13 mai, nous organiserons, avec la commune, la 4^e édition du Grand prix de Luc. Une journée d'animations diverses et de démonstrations pour le rétro moto. »**

Renseignements au 02 31 96 90 04.